

Évolutions C3.00.002  
TOUT\_STD\_200204

**ISAPAYE CONNECT**

## SOMMAIRE

<b>1. REGLAGE DE L’AFFICHAGE DES CODES PAR UTILISATEUR.....</b>	<b>3</b>
1.1 Que fait le logiciel ? .....	3
1.2 Que doit faire l'utilisateur pour afficher les codes dans les tableaux ?.....	3
<b>2. CORRECTIONS/ÉVOLUTIONS.....</b>	<b>3</b>

## 1. REGLAGE DE L’AFFICHAGE DES CODES PAR UTILISATEUR

### 1.1 Que fait le logiciel ?

Il est possible de rendre visible de manière ponctuelle les codes de lignes, de données, des organismes, ... dans les différents tableaux grâce à la clé présente dans ces tableaux.

	Code	Libellé	Saisie	Donnée	Valeur		
	COEF_IC.STD	COEF INDEM. COMPLEM. MALADIE / AT			1,00	★	🗨️
	COEF_IC01.STD	COEF INDEM. COMPLEM. MALADIE CPCEA			0,50	★	🗨️
	CP_MAL.STD	MAINTIEN SALAIRE MALADIE INTEGRE D/					🗨️
	SUBRO_AT.STD	MAINTIEN DU SALAIRE PAR L'EMPLOYEUR					🗨️
	SUBRO_MAL.STD	MAINTIEN DU SALAIRE PAR L'EMPLOYEUR					🗨️
	SUBRO_MAT.STD	MAINTIEN DU SALAIRE PAR L'EMPLOYEUR					🗨️
	SUBRO_PAT.STD	MAINTIEN DU SALAIRE PAR L'EMPLOYEUR					🗨️

Ce paramétrage peut être réalisé de façon permanente dans **Options/Préférences/Générales/Générales**

Il est désormais possible d'affecter ce choix à chaque utilisateur.

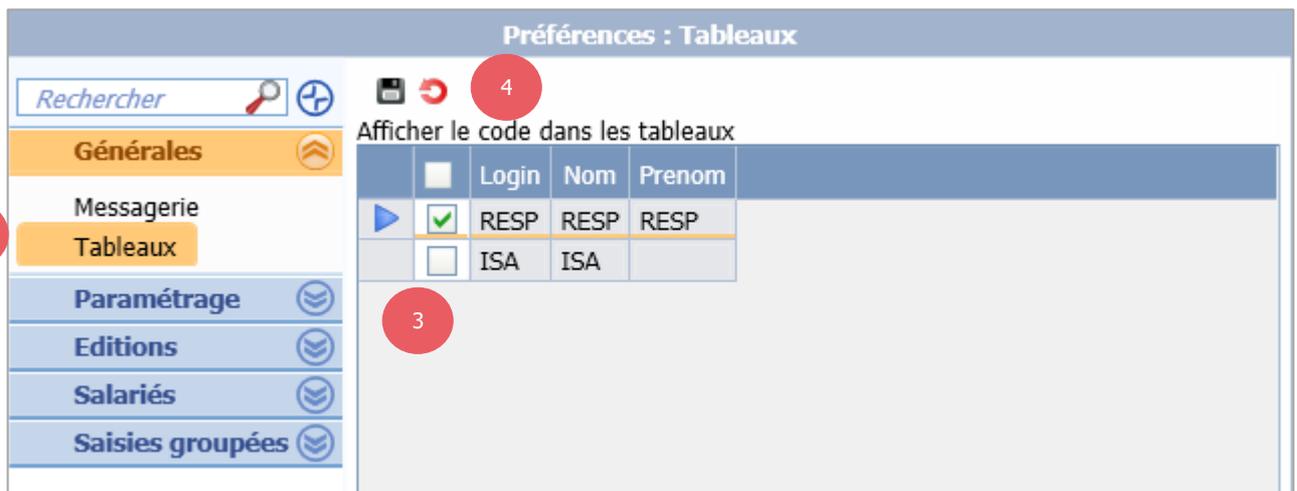
### 1.2 Que doit faire l'utilisateur pour afficher les codes dans les tableaux ?

ÉTAPE 1 : aller dans **Options/Préférences/Générales/Générales**

ÉTAPE 2 : dans la zone "Générales", aller sur "Tableaux"

ÉTAPE 3 : cocher la case devant l'utilisateur pour afficher les codes dans les tableaux

ÉTAPE 4 : enregistrer avec la disquette



## 2. CORRECTIONS/ÉVOLUTIONS

Numéro	Corrections ou évolutions apportées
447239	Suppression des lenteurs qui apparaissaient lors du changement de dossier.
455474	Ajout d'un contrôle dans le calcul du signalement fin de contrat pour la rubrique S21.G00.63.001 – CCH 13 dans le cas d'une sortie pour le motif "026 - rupture pour motif économique dans le cadre d'un contrat de sécurisation professionnelle CSP.
456810	Correction du montant des frais professionnels déclaré dans la DSN mensuelle dans la zone "Autres éléments de revenus brut".
456580	Modification de l'état DSN Mensuelle - Résumé afin d'améliorer la visibilité de l'édition.

<b>457527</b>	Modification dans le calcul du nombre d'heures pour la zone "Travail rémunéré" en DSN : le calcul était erroné pour les salariés payés en heures prenant des congés payés.
<b>457430</b>	Modification des bases de cotisations des lignes ANEFA, PROVEA, ASCPA ET AFNCA pour les apprentis : la base forfaitaire était reprise à tort pour les salariés avec le mode de calcul APP_REEL.
<b>457436</b>	Modification de la condition de déclenchement de la ligne de commentaire <b>PLAF_ABS01.STD - ALERTE : ABSENCE ET PLAFOND NON PRORATISE</b> : cette ligne se déclenchait à tort en cas d'absence pour congés payés.
<b>457103</b>	Modification du commentaire de la ligne <b>PRIME_PEPASTD - PRIME EXCEPTIONNELLE DE POUVOIR D'ACHAT</b> pour indiquer que si le montant versé pour la prime PEPA est supérieur à 1000 euros, il doit être saisi sur la donnée <b>PRIME004.STD</b> .
<b>457537</b>	Modification du calcul des heures indemnisées pour les salariés payés au point : les heures indemnisées étaient calculées à 0 pour ce type de salarié.
<b>455649</b>	Modification de l'injection dans les compteurs pour la ligne <b>PRIME004.STD - PRIME EXCEPTIONNELLE</b> afin de laisser la possibilité à l'utilisateur d'injecter ou non cette ligne dans le compteur <b>CAISSE_CP.STD</b> .
<b>456394</b>	Correction dans la modification de la DSN Mensuelle : en cas de saisie de régularisation de paiement dans un bordereau DSN, le bordereau était supprimé à tort.
<b>447549</b>	Conservation des cumuls pour les données Fillon lors de la migration de la version DELPHI à CONNECT.
<b>453265</b>	Modification dans la migration des signalements arrêt de travail.
<b>444839</b>	Correction dans l'édition <b>RC.STD – Récapitulatifs des cotisations</b> : les regroupements par adhésion prévoyance ne fonctionnaient pas pour les bulletins migrés.
<b>444387</b>	Correction dans la migration des formes Word créées en recopie dans la version DELPHI : le contenu de la forme était vide.
<b>457594</b>	Correction dans la DSN mensuelle en cas de rappel de cotisations de Prévoyance : les rappels de cotisation étaient présents 3 fois dans le bordereau de la DSN mensuelle.
<b>457540</b>	Suppression de messages bloquants DSN mensuelle sur les rubriques S21.G00.40.001 et S21.G00.78.001 qui pouvaient apparaître lors du calcul de la DSN Mensuelle si un rappel sur salarié sorti avait eu lieu le mois suivant.
<b>456275</b>	Modification du libellé pour indiquer ISAPAYE 2020 dans la fenêtre d'installation.
<b>454807</b>	Modification du contrôle CCH 13 sur la rubrique S21G00.20.004 qui se déclenchait à tort en cas de présence d'une banque étrangère pour le paiement des cotisations URSSAF.
<b>453304</b>	Correction dans la limite de réintégration fiscale : en cas de versement d'un abondement, la limite de réintégration fiscale était négative à tort.
<b>436200</b>	Correction dans le calcul de la prime d'ancienneté dans le secteur Coiffure pour le nombre d'années pris en compte dans la base.
<b>457611</b>	Suppression d'un message bloquant en calcul de DSN mensuelle éjectant l'utilisateur d'ISAPAYE.
<b>458024</b>	Suppression d'un message bloquant en calcul de bulletin de salaire éjectant l'utilisateur d'ISAPAYE.
<b>456400</b>	Possibilité de réaliser les éditions établissement par établissement pour les entreprises multi établissements.

*Entre deux versions, des mises à jour du logiciel peuvent être opérées sans modification de la documentation.  
Elles sont présentées dans la documentation des nouveautés de la version sur votre espace client.*